

Fichier TES : critique, le sénateur Gaëtan Gorce interdit de parole par le groupe PS



Hier, en séance, le ministre de l'Intérieur a affronté questions, inquiétudes et mises en cause des sénateurs. Le socialiste Gaëtan Gorce, très inquiet du fichier monstre TES, n'a pas dit un mot. Une politesse ? Pas exactement.

Le 31 octobre, dans [Libération](#), Gaëtan Gorce regrettait que les réserves de la CNIL, dont il est membre, n'aient pas été entendues.

Certes, TES est limité à l'authentification, « *mais ce que la technique a fait, la technique peut le défaire* ». Or, ce décret « *offre à un futur gouvernement la possibilité technique d'en modifier son usage* ». Scénario orwellien : « **En ayant accès aux empreintes digitales, à l'adresse, à la couleur des yeux, vous vous rendez compte de quel outil pourrait disposer la police ?** »

Quinze jours plus tard, en commission des lois, rebelote ([10'07'50 de la vidéo](#), notre [compte rendu](#)). Face à un Cazeneuve venu calmer la tempête soulevée par ce décret publié un paisible dimanche, le même dénonce l'occultation des solutions alternatives alors que « *la base centrale est par principe un risque* », tout comme l'évitement d'un débat préalable avec le Parlement.

Puisque l'incendie se propage, le ministre est aussi intervenu hier en séance. « *Je sais pouvoir compter sur le Sénat pour poursuivre ce débat de qualité* » a conclu le locataire de la Place Beauvau après avoir vanté son méga-fichier, et fait [preuve d'agacement](#) face aux critiques : « *Lorsque le gouvernement n'organise pas de débat, il est jugé psychorigide, lorsqu'il s'y plie, il est incohérent : une alternative, sans vouloir froisser personne, qui n'est pas sans rappeler les procès de Moscou.* »

Seulement, pas d'intervention de Gaëtan Gorce cette fois. Ce commissaire à la CNIL aurait-il été convaincu par l'Intérieur ou fait preuve d'une timidité de jeune fille ? Pas exactement. Sur Public Sénat, il a révélé l'origine de sa soudaine pudeur. « **Je n'ai pas participé aux débats parce que j'ai été interdit de parole. C'est curieux, je me suis battu le premier pour obtenir un débat mais mon groupe [socialiste, ndlr] a considéré que mes propos étaient de nature à ne pas aider le ministre. Je trouve cela ahurissant, j'en souris, parce que je commence à m'habituer : dès qu'on fait preuve un peu de caractère et de liberté d'esprit, manifestement c'est mal vu** ».

Vidéo ici : <http://www.nextinpact.com/news/102162-fichier-tes-critique-senateur-gaetan-gorce-interdit-parole-par-groupe-ps.htm>



[Marc Rees](#)

Journaliste, rédacteur en chef Droit, LCEN, copie privée, terrorisme, données personnelles, surveillance, vie privée, et toutes ces choses...